

**DIRECTION
GÉNÉRALE**

**PRÉSIDENCE
DE LA CME**

55 Boulevard Diderot
CS22305
75610 Paris Cedex 12

Paris, le 24 juillet 2023

Lettre de mission à l'attention de :

Pr Xavier Jeunemaître

Objet : Lettre de mission « Animer la réflexion collective visant à proposer une stratégie d'organisation pour la médecine génomique à l'AP-HP »

Les avancées technologiques de ces vingt dernières années ont permis de diminuer considérablement le coût du séquençage des gènes. Son utilité diagnostique se confirme chaque jour, que cela soit pour identifier les causes de maladies rares et héréditaires, les prédispositions au développement d'un cancer ou bien les virus, comme cela a été le cas depuis 2019 avec le SARS-Cov-2.

Alors que le plan France médecine génomique 2025 (PFMG), lancé en 2017, arrive à échéance, la présente mission a pour objet d'aider les instances décisionnaires de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris à structurer le recours à la médecine génomique au sein de l'offre de soins et de recherche de l'AP-HP.

Nous vous remercions d'avoir accepté d'animer et de coordonner ces travaux avec le soutien opérationnel de la direction de la stratégie et de la transformation.

Les pistes d'organisation proposées par la mission auront pour triple objectif de faire de la génomique un facteur d'amélioration directe de la qualité des soins dispensés aux patients, de renforcer la place de l'AP-HP en tant qu'acteur incontournable de la recherche en génomique et de placer l'accès à la médecine génomique au cœur des parcours de soins.

Du fait de son rôle de centre hospitalier universitaire de l'Île-de-France, la question de l'accessibilité aux capacités génomiques de l'AP-HP devra prendre en compte le positionnement stratégique de l'AP-HP dans son territoire régional, et faire de la lisibilité de cette offre un enjeu majeur, non seulement pour les patients mais aussi pour les professionnels de santé, qu'ils exercent au sein de l'AP-HP ou non.

La mission débutera ses travaux par un état des lieux. En s'appuyant sur la littérature scientifique, un diagnostic des forces et des faiblesses de notre organisation actuelle sera rendu. Seront définis dans ce diagnostic les chantiers à traiter, ainsi que la priorisation respective de ces chantiers.

Les champs suivants devront être couverts dans l'état des lieux et faire l'objet de propositions argumentées :

- Le dimensionnement et le positionnement optimaux des capacités techniques de séquençage, afin de répondre à la demande actuelle, complétés par des pistes de réflexion sur la trajectoire à tenir pour anticiper les évolutions technologiques et épidémiologiques ;

**DIRECTION
GÉNÉRALE**

**PRÉSIDENTE
DE LA CME**

55 Boulevard Diderot
CS22305
75610 Paris Cedex 12

L'organisation des plateformes de séquençage, en intégrant aussi bien les aspects informatiques et biostatistiques pré- et post-analytiques que les aspects opérationnels tels que la gestion des échantillons biologiques ;

- Le dimensionnement adéquat des capacités de traitement bioinformatique et la définition d'une politique de stockage des données massives ainsi produites ;
- L'appui au diagnostic que peuvent représenter les outils d'intelligence artificielle, et leur possible intégration dans le « workflow » des généticiens ;
- La gestion prévisionnelle des métiers et des compétences associées, notamment en ce qui concerne les métiers suivants : généticiens, conseillers en génétique, techniciens de laboratoires et ingénieurs ;
- Les possibilités de substitution d'une technique de séquençage par une autre, ou le cas échéant, de complémentarité entre elles, ainsi que les relations entre laboratoires existants avec les plateformes techniques de séquençage ;
- L'articulation de ces capacités de séquençage au profit des différents champs de la génomique : constitutionnelle et somatique ;
- L'intégration de la génomique dans les parcours de soins actuels, et la préfiguration des nouveaux parcours de soins, en synergie avec les initiatives actuelles (centres de référence, centres de diagnostics rapides, lien ville-hôpital, conseil en génétique, etc.)
- Les enjeux pour la recherche clinique (cancer, maladies rares, entrepôt de données de santé) et les besoins de structuration de l'offre de l'APHP, en lien le cas échéant avec d'autres partenaires.

Une proposition de stratégie pour un projet de médecine génomique sera ensuite élaborée à l'échelle de l'AP-HP et présentée à la Commission médicale d'établissement.

Pour mener à bien cette mission, la Direction de la stratégie et de la transformation mettra à disposition ses compétences internes par le biais du département médico-technique. Il pourra être fait appel à d'autres groupes de travail en cours à l'AP-HP tels le Groupe Cancer, la Direction de la recherche clinique et de l'innovation, la Direction des ressources humaines ou la Direction des services numériques. La mission s'appuiera aussi sur des consultations internes et externes (Inserm, Universités, etc.) et des personnels experts du domaine en France voire à l'étranger.

Les travaux débuteront dès septembre 2023 pour une période de 6 mois. Un comité de pilotage associant les directions des CHU aura lieu tous les trois mois. Vous tiendrez régulièrement informés le directeur général et le président de la CME de vos travaux et un point d'avancement mensuel sera réalisé auprès du Docteur Ayden Tajahmady et du Professeur Frédéric Batteux, directeurs de la stratégie et de la transformation.

Professeur Rémi SALOMON
Président de la Commission
médicale d'établissement



Nicolas REVEL
Directeur général

